



SPORTS ÉQUESTRES

SECONDE PROFESSIONNELLE « ACTIVITÉS HIPPIQUES »

PROGRAMME

- ◇ Tronc commun des secondes professionnelles
- ◇ Modules professionnels « Activités Hippiques » :
 - entretien d'une cavalerie
 - pratiques équestres
- ◇ Possibilité de participation après sélection à la Section Sportive Equitation (accès au passage des degrés FFE)

FORMATION (HORAIRE AU VERSO)

- ◇ Enseignement théorique en salles de cours
- ◇ Enseignement pratique et permanences au Centre Équestre, au Centre Équin du lycée
- ◇ Stages en entreprise

DÉBOUCHÉS

- ◇ Poursuite d'études niveau IV :
- ◇ bac pro C.G.E.H
- ◇ Bac pro CGEA « élevage équin »

CONDITIONS D'ACCÈS

- ◇ Orientation après cycle complet de collège
- ◇ tests d'entrée niveau galop 4 avant la procédure AFFELNET (Education Nationale) gérée par le collège d'origine.

HÉBERGEMENT

- ◇ Pension complète en internat

SECONDE PROFESSIONNELLE « ACTIVITÉS HIPPIQUES »

MODULES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

EG1 : Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques	115 h
EG2 : construction d'une culture humaniste	90 h
EG3 : développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde	110 h
EG4 : l'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre	105 h

MODULES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

EP1 : Acte de production et son contexte	45 h
EP2 : Les êtres vivants et leur environnement	90 h
EP3 : Mise en œuvre des opérations techniques Activités Hippiques	180 h

PLURIDISCIPLINARITE

La zootechnie, l'hippologie, l'agronomie et l'agroéquipement sont réunis lors de plages de cours communes sur le module professionnel EP3 et permettent de renforcer les matières professionnelles.

E.I.E. : Enseignement à l'initiative de l'établissement :
hippologie, approfondissement du travail à pied, éthologie.

